



APL 3, Rue Dejean CH-1202 Genève  
[www.patrimoine-leman.ch](http://www.patrimoine-leman.ch)

---

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE

Tenue le samedi 27 avril 2024

Au Club Nautique de Versoix

---

### 1. Ouverture à 11h08.

Président Daniel Leutwyler (DL), secrétaire Jean-Marc Allenbach (JMA)

Présents : 18, (selon liste de signatures)

Excusés : 21, (selon liste)

### 2. Adoption du procès-verbal de l'AGO du 29 avril 2023.

Adopté à l'unanimité.

### 3. Rapport 2022 du Président.

DL donne lecture du rapport d'activités 2023. (voir annexe 1)  
En 2023, l'effectif des membres a passé de 235 à 223.

### 4. Rapports de la CGN et de la Commission de bateaux.

JMA donne lecture du rapport de Nicolas Dupasquier sur la CGN (voir Annexe 2).

Michel Durand (MD) souligne que ce fut une belle saison pour Phoebus : il y a eu 74 sorties animées par 275 équipiers, dont 71 différents. La réparation de son pont, à la hauteur des cadènes, n'a malheureusement pas pu être menée par Marine Création en octobre 2023 à Port-Choiseul, compte tenu de son importance.

Le bateau a dû être transféré au chantier en mars 2024 et, après un gros travail de 200 heures, il a été remis à l'eau le 19 avril.

Son matage et armement ont eu lieu le 20 avril et il a regagné son mouillage au Creux-de-Genthod.

Il devra retourner au Chantier un fin de saison, notamment pour un sérieux entretien de ses espars (voir Annexe 3).

MD annonce qu'après plusieurs années de sous-utilisation, Gilliat a pu être vendu au Musée du Léman pour 20 kCHF (payement étalé sur 4 ans à raison de tranches de 5 kCHF). Le contrat est signé et le transfert à Nyon est imminent, après deux reports en raison de conditions météo peu favorables. L'APL a remis au nouveau propriétaire le devis de 12 kCHF pour les vernis et diverses réparations de bois.

Les membres de l'APL auront un accès gratuit à bord de GILLIATT lors des sorties payantes qui seront organisées par le Musée du Léman.

Evelyne Wagner annonce qu'elle accueillera à nouveau le Naviot, sur une ses places de parc, pendant l'hiver prochain. Elle en est vivement remerciée.

## **5. Rapport financier.**

Les comptes 2023 sont remis aux membres présents et commentés par Claudia Denarié, trésorière.

## **6. Rapport des vérificatrices**

Evelyne Wagner lit le rapport des deux vérificatrices aux comptes.

## **7. Approbation des comptes.**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est accordée au Comité.

## **8. Comité 2024.**

Le comité sortant se représente. Aucune candidature pour élargir le comité n'est annoncée. Le nouveau Comité, ainsi que les vérificatrices aux comptes sont élus à l'unanimité et par acclamation.



Nyon, le 4 mai 2024

## 9. Cotisations 2025.

Les cotisations sont maintenues sans changement pour 2025, par un vote à l'unanimité.

## 10. Saison 2024.

Phoebus est prêt à naviguer.

Pour 2024, la participation de Phoebus aux rencontres de Brest-Douarnenez est confirmée. Le bateau sera donc absent du Léman dès le 8 juillet et remâté vers le 30 juillet. En conséquence, nous renonçons à participer aux régates de Morges les 6 et 7 juillet en raison de la préparation du voyage à Brest.

Phoebus sera inscrit à la Classique de Rolle les 24 et 25 août.

A moins qu'un équipage motivé s'annonce pour les régates d'Yvoire les 12 et 13 octobre, Phoebus n'y participera pas car ce sont les dates prévues pour son désarmement. Le report au samedi 19 octobre pour son désarmement et sa sortie de l'eau le lundi 21 pour son départ au chantier Marine Création est une éventualité qui n'est pas totalement exclue, mais peu souhaitée par DL.

Phoebus ne se rendra pas à Cannes ni à Saint-Tropez.

## 11. Propositions individuelles.

Nicole Strub (NS) présente le récent livre de Carole Bertola sur Ella Maillart. Elle mentionne l'exposition à la fondation Bolle (Morges) et une émission récente à la RTS visionnable sur PlayRTS sur cette même navigatrice. Une émission sur Miette de Saussure sera diffusée le 28 avril. NS mentionne encore un projet de statue Maillart/de Saussure au Creux-de-Genthod. JMA est prié de contacter le maire de Genthod pour associer l'APL à cette manifestation.

L'AG est levée à 12h05.

## Rapport d'activité du représentant de l'APL auprès de la CGN

Dans le courant de l'année 2023, le représentant de l'APL a siégé à trois reprises au sein de la commission patrimoniale, l'organe consultatif et compétent en matière de patrimoine au sein de la CGN pour la conservation de la flotte des bateaux à roue à aubes.

Lors des séances de cette commission, les grandes lignes ainsi que les petits détails ont été discutés, en lien avec la maintenance et les restaurations en cours et futures des unités classées aux monuments historiques.

En 2023 un projet de rénovation partielle du vapeur *Savoie* a été mis sur pieds. En effet, après plus de 17 ans de bons et loyaux services, il était temps d'envisager une réfection des ponts et de réhabiliter certains espaces du bord. Il s'agira notamment de reprendre le salon de 1<sup>ère</sup> classe dont la restauration de l'époque s'était faite sans l'expertise de l'APL, avec un résultat peu conforme en matière patrimoniale.

Pour la CGN, l'année 2023 a aussi été marquée des incidents et des pannes qui ont passablement compliqué l'exploitation de la flotte des bateaux à roues à aubes. Ces dernières, plus que centenaires, commencent à montrer des signes de fatigue et nécessitent des réparations dans les règles de l'art. Ces opérations ont débuté à l'automne 2023 et se poursuivront en 2024.

Sur le plan des manifestations, l'APL a été représentée lors des traditionnelles portes ouvertes de printemps du chantier naval d'Ouchy. A cette occasion elle a pu exposer aux visiteurs ses activités pour la mise en valeur et la préservation de la flotte des bateaux à roues à aubes de la CGN.

Le représentant de l'APL s'est par ailleurs assuré tout au long de l'année que l'engagement historique de longue date de l'association soit toujours mentionné et relevé dans la communication de la CGN auprès du grand public. L'application-audioguide touristique « CGN tours » relève maintenant nos actions. (Téléchargement sur <https://apps.apple.com/us/app/cgn-tours/id1222301053>)

Le résultat de cet engagement sera également visible sur les quais de Vevey et la Tour-de-Peilz ainsi qu'à bord des bateaux de la CGN, le dimanche 26 mai 2024, lors de la traditionnelle parade navale à laquelle vous êtes toutes et tous conviés. (Programme sur : <https://www.cgn.ch/fr/parade>)

L'exposé ne serait pas tout à fait complet sans évoquer les sérieux dégâts causés au vapeur *Simplon* lors d'une nuit de vaudaire en mars dernier. Comme bon nombre d'entre vous, le représentant de l'APL a été consterné par l'enchaînement des décisions ayant conduit à cette tragédie. Les résultats de la commission d'enquête sont très attendus et il faut espérer qu'ils aboutissent à la mise en place de mesures futures pour qu'un incident de ce genre ne puisse se reproduire. Paradoxalement, il permettra peut-être d'accélérer la planification d'une rénovation complète du bateau, dans un avenir plus proche qu'envisagé il y a encore quelques mois.

Les années qui viennent seront donc cruciales et des décisions importantes devront être prises pour mener à bien les rénovations partielles de la *Savoie* et complètes du *Simplon* et de l'*Helvétie*.

En ~~vous~~ vous remerciant pour votre soutien, je vous souhaite d'ores et déjà de belles navigations en 2024,

Le représentant de l'APL auprès de la CGN  
Nicolas Dupasquier

# RAPPORT D'ACTIVITE DE PHOEBUS EN 2023

La saison 2023 s'est déroulée sans problèmes notables. Le bateau a régulièrement navigué avec une bonne fréquentation.

A noter que le bateau n'a participé à aucune régates en 2023.

Rapport de la fréquentation

Nombre de sorties 74

Nombre de navigateurs 71

Nombre de sorties/équipiers 394

Moyenne par sortie 5,3 équipiers

Il est apparu quelques soucis à la fin de la saison lorsque l'on s'est aperçu qu'il y avait de la pourriture au niveau des cadènes. Le chantier Marine Création est venu voir le bateau pour essayer de faire une réparation sur place à Port-Choiseul. Après examen, il est apparu que le problème était plus grave que prévu et qu'il fallait remettre la réparation au printemps avant la mise à l'eau. Nous avons donc hiverné le bateau à la Nautique comme d'habitude et le bateau est parti au chantier au mois de mars. Il a fallu réparer les bauquières, les bordés et le pont des deux côtés au niveau des cadènes. Ce fut un travail important qui a nécessité 200 heures de travail. Le bateau remis à neuf a retrouvé l'eau le 20 avril et a regagné son mouillage au Creux-de-Genthod.

Le Naviot a été réparé par le chantier car le fibre autour de la quille avait cédé. Réparation gratuite car le chantier avait fibré avec un angle trop aigu.

Le Naviot passe l'hiver sur une place de parking qu'Evelyne Wagner met gracieusement à notre disposition. Nous la remercions chaleureusement.

Le 24 avril 2024

Michel Durand, président de la commission Phoebus

10 pages  
plus 2 HA

①

**41<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE du 27 avril 2024**  
**de l'ASSOCIATION PATRIMOINE DU LEMAN**  
**RAPPORT 2023 du Président, Daniel LEUTWYLER**

Chers membres de l'APL,  
Chers Amis,

C'est pour chacun d'entre nous un grand plaisir de vous revoir et les membres de votre Comité vous remercient vivement d'être là, en présentiel pour les soutenir.

Alors BIENVENUE à la 41<sup>ème</sup> Assemblée générale de notre APL.

C'est en effet, l'an passé que nous avons dignement fêté les 40 ans de notre Association qui, pour rappel, a été fondée en 1983.

Nous voilà donc, à nouveau réunis en présentiel.

Réjouissez-vous car, cette année, mon rapport va être beaucoup plus court que l'an passé

En effet, l'an passé, j'avais dû relater les tribulations vécues pendant deux ans d'activités dans des conditions difficiles, sans avoir pu tenir d'Assemblée générale en présentiel, ainsi que relever la délicate situation relative au cumul de ma fonction de Président et de Responsable de la trésorerie.

Suite à cela, Claudia Denarié s'est généreusement proposée pour courageusement relever le défi et a été élue, à l'unanimité, à la fonction de trésorière.

Nous nous sommes alors rencontrés à quelques reprises pour sa mise au courant, notamment, du fonctionnement du logiciel de gestion Cogito que nous utilisons et des diverses tâches à accomplir.

Nous avons encore un peu de pain sur la planche et de temps à consacrer, afin d'organiser la délégation complète des activités de trésorerie et de gestion.

Pour rappel, toutes les pièces comptables sont soumises à un bureau fiduciaire, qui passe les écritures et établit le compte de pertes et profits ainsi que le bilan d'une part et la vérification des comptes est effectuée par deux vérificatrices aux comptes d'autre part, actuellement Claire-Lise Beck et Evelyne Wagner, que je profite de remercier vivement pour leur appréciée contribution.

Quant est-il de l'évolution de nos effectifs ?

Et bien, malgré une dizaine de nouveaux membres naviguant, l'effectif global de nos membres a, hélas, à nouveau quelque peu diminué.

Les démissions sont essentiellement dues à des décès, à des départs à l'étranger ou dans des Cantons éloignés du Léman, ainsi qu'à des personnes n'ayant plus les moyens suffisants pour payer une cotisation ou plus d'intérêt ou de capacité à naviguer ou à soutenir nos activités.

L'invitation à la présente Assemblée a été adressée à 223 membres, y compris une dizaine de Communes et autres Associations, contre 245 l'an passé.

Comme vous le constaterez à la lecture des comptes et du bilan 2023, la situation financière de notre Association est toujours saine.

Nous avons pu poursuivre nos activités de manière satisfaisante et entretenir impeccablement nos bateaux.

Les relations avec la Compagnie Générale de Navigation (CGN) et le Musée du Léman, sont maintenues grâce à nos représentants Nicolas Dupasquier et Didier Zuchuat.

Je tiens ici à remercier mes collègues du Comité ainsi que les chefs de bords qui font naviguer Phoebus et Gilliatt et permettent ainsi à nos membres d'en profiter.

Nous remercions aussi vivement la Société Nautique de Genève et ses représentants, qui mettent à disposition une place d'amarrage à l'année, pour notre canot-moteur Gilliatt 1905, ainsi qu'une place à l'eau bien protégée pour l'hivernage de Phoebus. Nous en sommes très reconnaissants.

Nos vifs remerciements vont aussi à la Commune de Genthod, qui prend en charge le coût de la place d'amarrage de Phoebus.

Mes remerciements personnel vont surtout à vous qui êtes présents aujourd'hui et à tous nos membre, sans qui nous ne pourrions pas accomplir nos activités, ni même exister.

Si vous le voulez bien, je me tiendrai à disposition pour répondre à vos éventuelles questions, après la lecture du rapport de la Commission Phoebus, Gilliatt et du Naviot.

Je passe donc la parole à Michel Durand, qui préside cette Commission.